



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 02 avril 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le deux avril à 20h00, le conseil municipal, dûment convoqué le 27 mars 2024, s'est réuni en séance ordinaire, à mairie, sous la présidence de Hervé DAVAL, Maire.

MEMBRES	
EN EXERCICE	14
PRÉSENTS	13
VOTANTS	13

Étaient présents : Hervé DAVAL, Karine MATHEY, Jacques SERRAILLE, Patrick PEDRINI, Pascale HOULÈS-THOMARAT, Fabien FAMARCHI, Virginie CUOQ, Ingrid BEAUJEU, Jean ROCHE, Lionel GIRAUD, Sonia DEVOUASSOUD, Sophie VACHOT et Éric FEUGÈRE.

Était absent : Loïc GILLET.

Pouvoirs déposés en application de l'article L2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales : Néant

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214202947-20240402-DCM2024-12-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/04/2024

Publication : 04/04/2024

Pour l'autorité compétente par délégation

Secrétaire élu : Éric FEUGÈRE

DÉLIBÉRATION N° 2024-12 : CRÉATIONS ET SUPPRESSIONS D'EMPLOIS AU TABLEAU DES EFFECTIFS

Monsieur le Maire informe l'assemblée que conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant.

Il appartient donc au conseil municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services, même lorsqu'il s'agit de modifier le tableau des emplois pour permettre des avancements de grade.

Monsieur le Maire indique qu'il a demandé auprès du Centre de Gestion de la Loire :

- un avancement de grade pour le responsable du service technique au titre de son ancienneté, des lignes directrices de gestion définies par la collectivité et des responsabilités liées au poste. Sous réserve de l'avis favorable du comité technique intercommunal, le responsable du service technique actuellement au grade d'Agent de maîtrise bénéficiera d'un avancement au grade d'Agent de maîtrise principal à compter du 10 septembre 2024.

- un avancement de grade pour un agent du service technique au titre de son ancienneté et des lignes directrices de gestion définies. Sous réserve de l'avis favorable du comité technique intercommunal, l'agent du service technique actuellement au grade d'Adjoint technique principal de 2^{ème} classe bénéficiera d'un avancement au grade d'Adjoint technique principal de 1^{ère} classe à compter du 1^{er} mars 2024.

- un avancement de grade pour l'agent en charge de la restauration scolaire au titre de son ancienneté et des lignes directrices de gestion définies. Sous réserve de l'avis favorable du comité technique intercommunal, l'agent en charge de la restauration scolaire actuellement au grade d'Adjoint technique principal de 2^{ème} classe bénéficiera d'un avancement au grade d'Adjoint technique principal de 1^{ère} classe à compter du 1^{er} mars 2024.

Aussi, il convient de supprimer les anciens postes, créer les nouveaux emplois correspondants et ainsi mettre à jour le tableau des effectifs dont la dernière version avait été entérinée le 14 novembre 2023.

Monsieur le Maire donne lecture de l'actuel tableau des effectifs et de la situation future proposée.

SITUATION ACTUELLE										
EMPLOIS						EFFECTIFS				
Date de délibération*	Fonction	Durée hebdo.	Filière	Catégorie	Libellé du ou des grades possibles pour ce poste	Grade de l'agent qui occupe le poste	son statut #1	sa situation #2	Durée hebdo.	Temps partiel
30/08/2021	Chargé d'accueil et de communication	35h	adm	B	Cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux	Rédacteur	CDD travailleur handicapé	en fonction	35h	
30/08/2021	Secrétaire de mairie	35h	adm	B	Cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux	Rédacteur principal 2 ^{ème} classe	titulaire	en fonction	35h	
04/04/2019	Agent d'accompagnement à l'éducation de l'enfant	21h	soc	C	Cadre d'emplois des ATSEM	ATSEM principal de 1 ^{ère} classe (C3)	titulaire	en fonction	21h	
02/09/2020	Responsable technique	35h	tech	C	Cadre d'emplois des adjoints de maîtrise territoriaux	Agent de maîtrise au 10/09/2020	titulaire	en fonction	35h	
04/04/2019	Agent de service polyvalent en milieu rural	35h	tech	C	Cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux	Adj tech principal de 2 ^{ème} classe (C2)	titulaire	en fonction	35h	
14/11/2023	Agent de service polyvalent en milieu rural	35h	tech	C	Cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux	Adj tech principal de 1 ^{ère} classe (C3)	titulaire	en fonction	35h	
24/02/2021	Agent de service polyvalent en milieu rural	35h	tech	C	Cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux	Adj tech principal de 2 ^{ème} classe (C2)	titulaire en détachement	en fonction	35h	
04/04/2019	Agent de restauration et d'entretien	35h	tech	C	Cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux	Adj tech principal de 2 ^{ème} classe (C2)	titulaire	en fonction	35h	

SITUATION FUTURE AU 01 MARS 2024										
EMPLOIS						EFFECTIFS				
Date de délibération*	Fonction	Durée hebdo.	Filière	Catégorie	Libellé du ou des grades possibles pour ce poste	Grade de l'agent qui occupe le poste	son statut #1	sa situation #2	Durée hebdo.	Temps partiel
30/08/2021	Chargé d'accueil et de communication	35h	adm	B	Cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux	Rédacteur	titulaire	en fonction	35h	
19/10/2022	Secrétaire de mairie	35h	adm	B	Cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux	Rédacteur principal 1 ^{ère} classe	titulaire	en fonction	35h	
04/04/2019	Agent d'accompagnement à l'éducation de l'enfant	21h	soc	C	Cadre d'emplois des ATSEM	ATSEM principal de 1 ^{ère} classe (C3)	titulaire	en fonction	21h	
02/04/2024	Responsable du service technique	35h	tech	C	Cadre d'emplois des adjoints de maîtrise territoriaux	Agent de maîtrise principal au 10 septembre 2024	titulaire	en fonction	35h	
02/04/2024	Agent de service polyvalent en milieu rural	35h	tech	C	Cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux	Adj tech principal de 1 ^{ère} classe (C3)	titulaire	en fonction	35h	
14/11/2023	Agent de service polyvalent en milieu rural	35h	tech	C	Cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux	Adj tech principal de 1 ^{ère} classe (C3)	titulaire	en fonction	35h	
24/02/2021	Agent de service polyvalent en milieu rural	35h	tech	C	Cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux	Adj tech principal de 2 ^{ème} classe (C2)	titulaire	en fonction	35h	
02/04/2024	Agent de restauration et d'entretien	35h	tech	C	Cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux	Adj tech principal de 1 ^{ère} classe (C3)	titulaire	en fonction	35h	

Où cet exposé, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, au vu des avis favorables sous réserves émis par le comité social territorial du Centre de gestion de la Loire, décide :

- de supprimer l'emploi d'Agent de maîtrise à temps complet, à compter du 31 décembre 2024,
- de créer un poste d'Agent de maîtrise principal à temps complet, à compter du 10 septembre 2024,

- de supprimer deux emplois d'Adjoints techniques principal de 2^{ème} classe à temps complet, à compter du 30 juin 2024,
- de créer deux postes d'Adjoints technique principal de 1^{ère} classe à temps complet, à compter du 1^{er} mars 2024,
- d'adopter le présent tableau des effectifs :

SITUATION FUTURE AU 01 MARS 2024										
EMPLOIS						EFFECTIFS				
Date de délibération*	Fonction	Durée hebdo.	Filière	Catégorie	Libellé du ou des grades possibles pour ce poste	Grade de l'agent qui occupe le poste	son statut ^{*1}	sa situation ^{*2}	Durée hebdo.	Temps partiel
30/08/2021	Chargé d'accueil et de communication	35h	adm	B	Cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux	Rédacteur	titulaire	en fonction	35h	
19/10/2022	Secrétaire de maire	35h	adm	B	Cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux	Rédacteur principal 1 ^{ère} classe	titulaire	en fonction	35h	
04/04/2019	Agent d'accompagnement à l'éducation de l'enfant	21h	soc	C	Cadre d'emplois des ATSEM	ATSEM principal de 1 ^{ère} classe (C3)	titulaire	en fonction	21h	
02/04/2024	Responsable du service technique	35h	tech	C	Cadre d'emplois des adjoints de maîtrise territoriaux	Agent de maîtrise principal au 10 septembre 2024	titulaire	en fonction	35h	
02/04/2024	Agent de service polyvalent en milieu rural	35h	tech	C	Cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux	Adj tech principal de 1 ^{ère} classe (C3)	titulaire	en fonction	35h	
14/11/2023	Agent de service polyvalent en milieu rural	35h	tech	C	Cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux	Adj tech principal de 1 ^{ère} classe (C3)	titulaire	en fonction	35h	
24/02/2021	Agent de service polyvalent en milieu rural	35h	tech	C	Cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux	Adj tech principal de 2 ^{ème} classe (C2)	titulaire	en fonction	35h	
02/04/2024	Agent de restauration et d'entretien	35h	tech	C	Cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux	Adj tech principal de 1 ^{ère} classe (C3)	titulaire	en fonction	35h	

- d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de la présente.

Le secrétaire,
Éric FEUGÈRE




Hervé DAVAL,
Maire de Saint-Vincent-de-Boisset



Ont signé au Registre tous les membres présents.

M. le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de LYON dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.

